

Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC de la Sologne des Étangs »



DRAAF

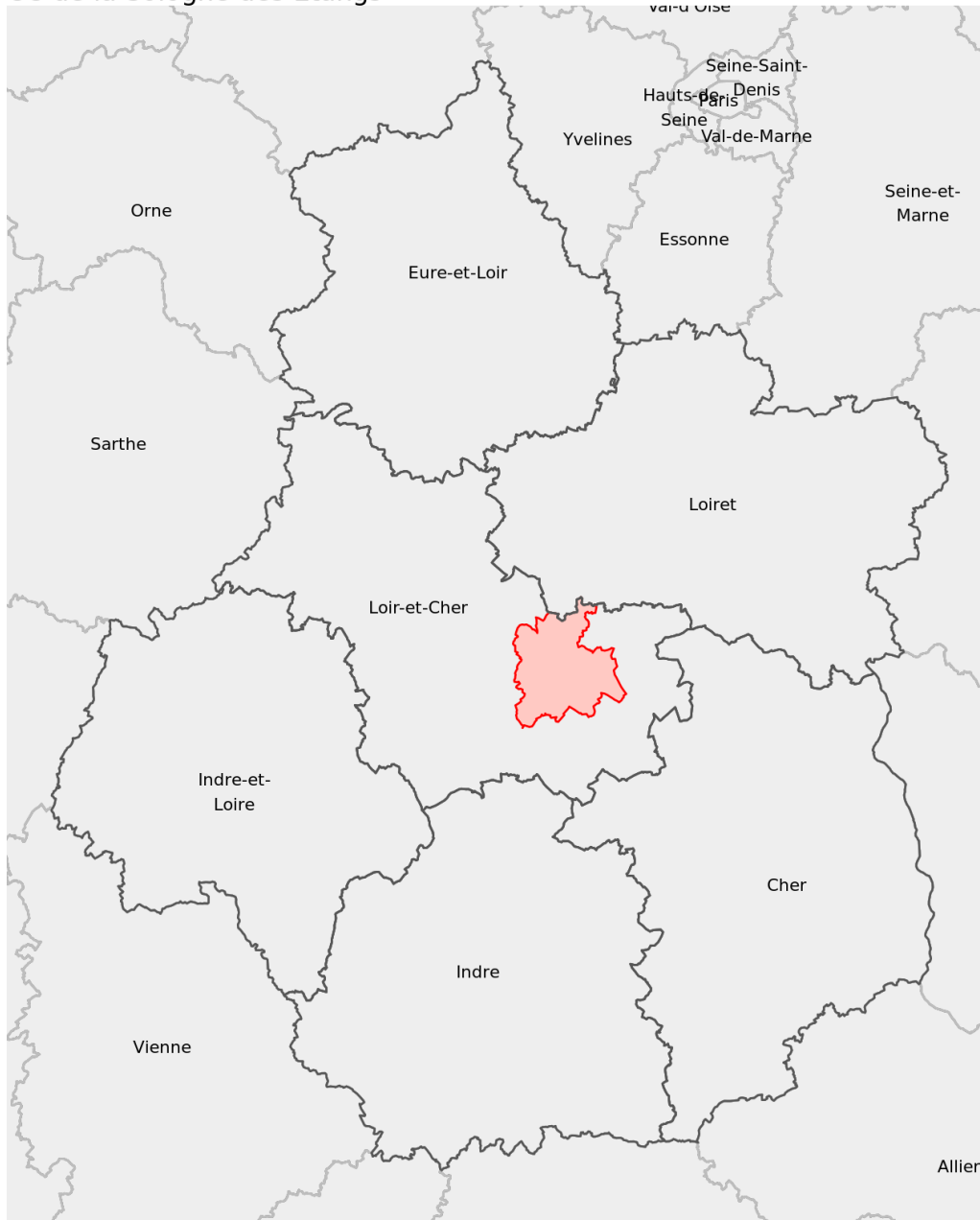
18 mai 2022

1. Situation géographique
 - 1.1. Positionnement du territoire
 - 1.2. Communes du territoire
 2. Chiffres clés
 - 2.1. Le recensement agricole en bref
 - 2.2. Nombre d'exploitations et SAU moyenne
 3. Structure des exploitations
 - 3.1. Dimension économique
 - 3.2. Statut juridique
 - 3.3. Orientation technico-économique (OTEX)
 4. Main d'œuvre et devenir des exploitations
 - 4.1. Main d'œuvre des exploitations
 - 4.2. Âge des chefs d'exploitations
 - 4.3. Devenir des exploitations
 5. Surfaces agricoles
 - 5.1. Surfaces cultivées
 - 5.2. Répartition des cultures principales
 6. Cheptels
 - 6.1. Effectifs par catégorie de cheptels
 - 6.2. Répartition des cheptels par catégorie
 - 6.3. Répartition des cheptels en UGB
 7. Démarche de valorisation
 - 7.1. Signes de qualité, diversification et circuits courts
 - 7.2. Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de valorisation
 - 7.3. Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation
- Annexes
- Présentation des sources et indicateurs associés
 - Liste des communes

1. Situation géographique

1.1. Positionnement du territoire

CC de la Sologne des Étangs



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

1.2. Communes du territoire

CC de la Sologne des Étangs



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

Liste des 12 communes en annexe.

2. Chiffres clés

2.1. Le recensement agricole en bref

Chiffres clés CC de la Sologne des Étangs

	2010	2020	évolution
nombre total d'exploitations	153	118	-22,9 %
SAU totale (ha)	7 152	6 558	-8,3 %
SAU moyenne (ha)	46,7	55,6	18,9 %
PBS totale (k€)	9 001	8 030	-10,8 %
total UGB	3 411	2 439	-28,5 %
travail total (ETP)	192,9	153,6	-20,4 %
nombre de chefs d'exploitation ¹	162	140	-14 %
└ dont femmes	38 %	30 %	-8 points
âge moyen des chefs d'exploitation ¹	56	57	+2 ans

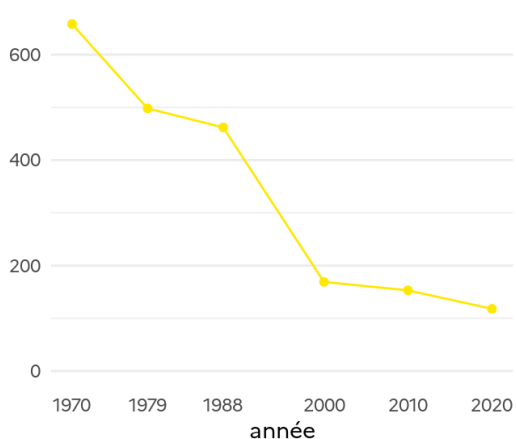
¹ chefs d'exploitations, coexploitants

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

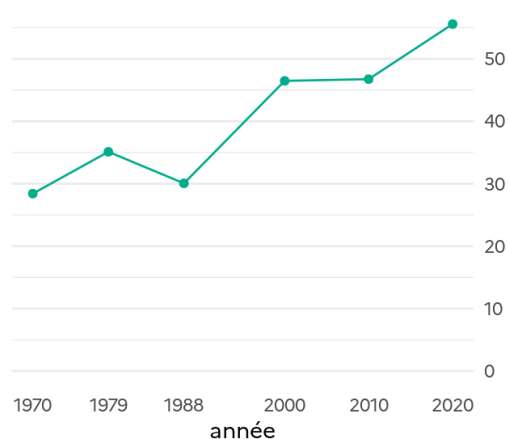
2.2. Nombre d'exploitations et SAU moyenne

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne
CC de la Sologne des Étangs

nombre
d'exploitations



SAU moyenne
en ha



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

3. Structure des exploitations

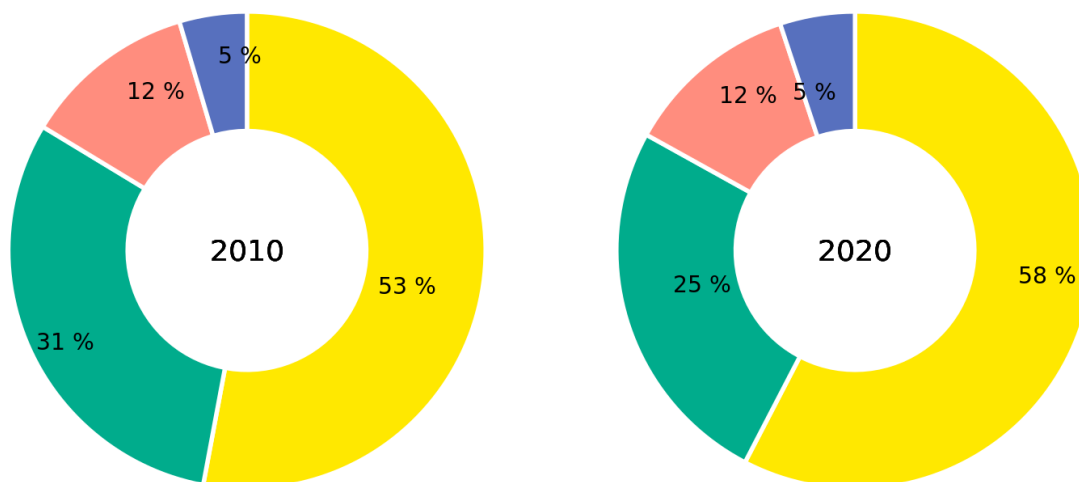
3.1. Dimension économique

Dimension économique CC de la Sologne des Étangs

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	153	118	7 152	6 558	3 411	2 439	193	154	8 030
microexploitations	81	68	1 530	1 503	40	78	65	43	582
petites	47	30	2 755	2 406	670	607	66	47	1 436
moyennes	18	14	1 740	1 910	1 326	1 081	41	27	2 136
grandes	7	6	1 128	738	1 375	673	21	37	3 877

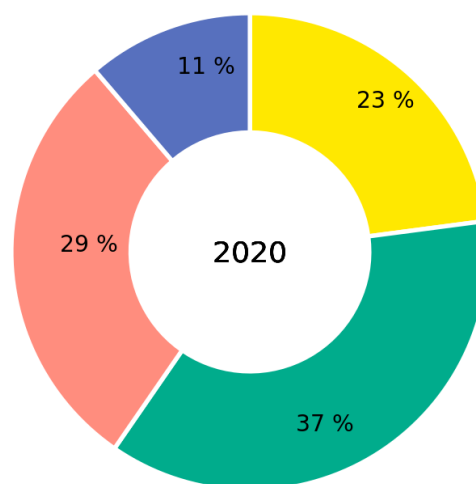
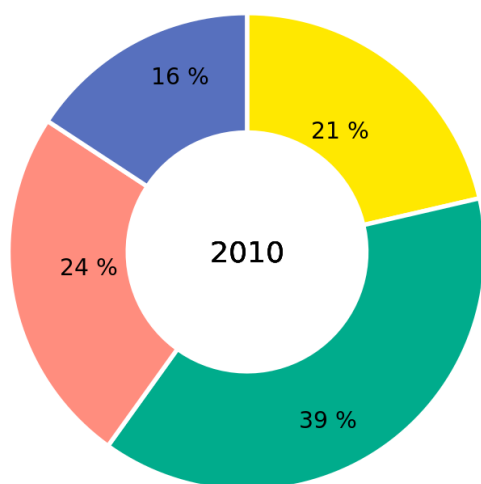
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 – : pas de données

Nombre d'exploitations CC de la Sologne des Étangs



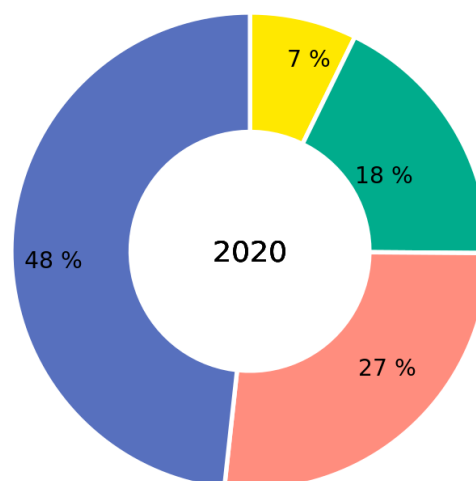
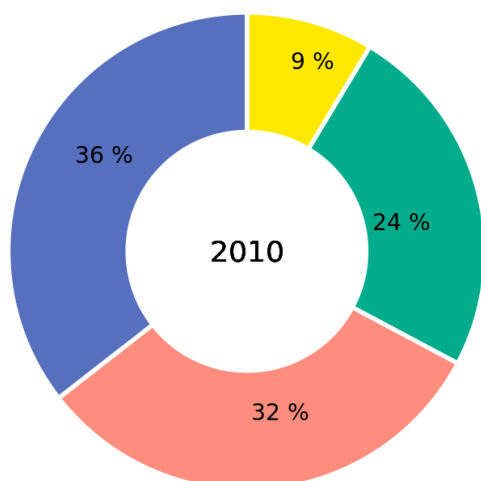
dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

source : Agreste – recensements agricoles 2010-2020



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

3.2. Statut juridique

Statut juridique CC de la Sologne des Étangs

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	153	118	7 152	6 558	3 411	2 439	193	154	8 030

source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
	exploitations individuelles	115	82	3 525	3 288	1 069	943	107	57
GAEC	s	s	s	s	s	s	s	s	s
EARL	19	s	2 239	1 440	1 827	913	47	s	1 856
autres statuts	s	21	1 292	1 698	s	s	s	66	3 130

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

3.3. Orientation technico-économique (OTEX)

Orientation technico-économique CC de la Sologne des Étangs

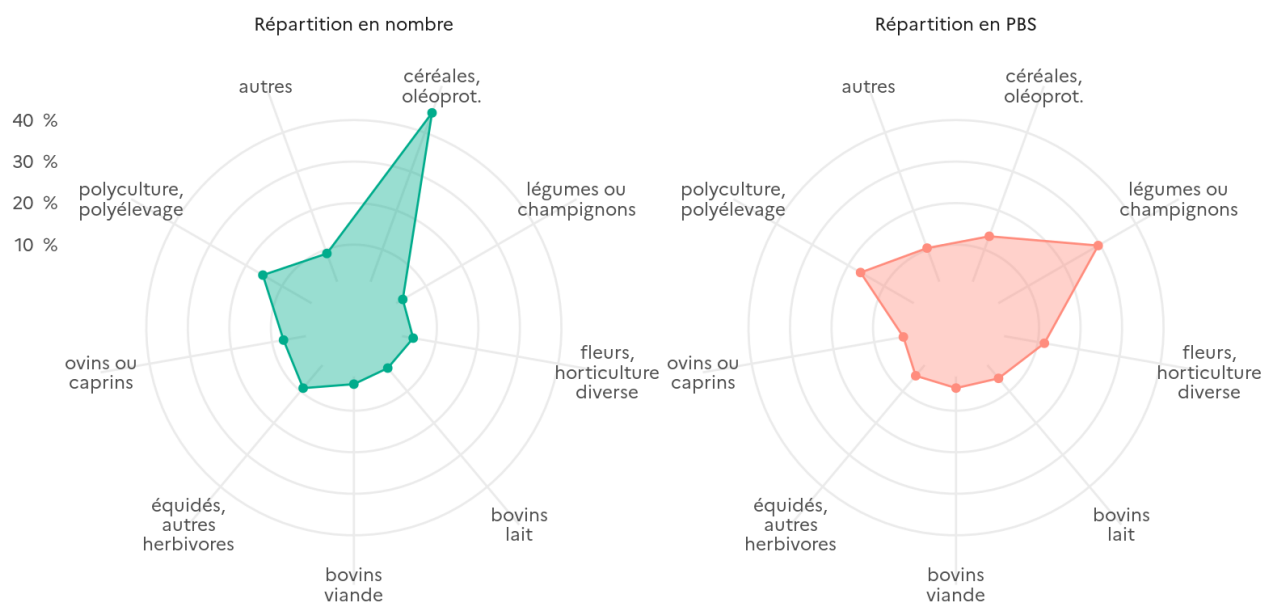
	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
	total exploitations <i>dont</i>	153	118	7 152	6 558	3 411	2 439	193	154
céréales et/ou oléoprotéagineux	84	50	2 900	2 240	s	16	79	41	1 077
autres grandes cultures	9	7	503	353	s	0	18	5	s
fruits ou autres cultures permanentes	-	s	-	s	-	s	-	s	s
légumes ou champignons	8	4	271	381	s	s	16	13	2 372
fleurs et/ou horticulture diverse	s	5	s	103	0	0	s	27	932
viticulture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
bovins lait	4	3	312	271	386	309	7	6	476

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
	bovins viande	6	4	571	622	407	414	6	6
bovins mixtes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
équidés et/ou autres herbivores	11	10	360	617	223	241	18	15	411
ovins ou caprins	7	8	383	339	296	200	11	14	231
porcins	-	-	-	-	-	-	-	-	-
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	s	-	s	-	s	-	s	-	-
volailles	6	s	477	s	1 128	s	12	s	s
polyculture et/ou polyélevage	15	17	1 244	1 397	632	774	20	17	1 330
non classées	-	7	-	85	-	0	-	8	0

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

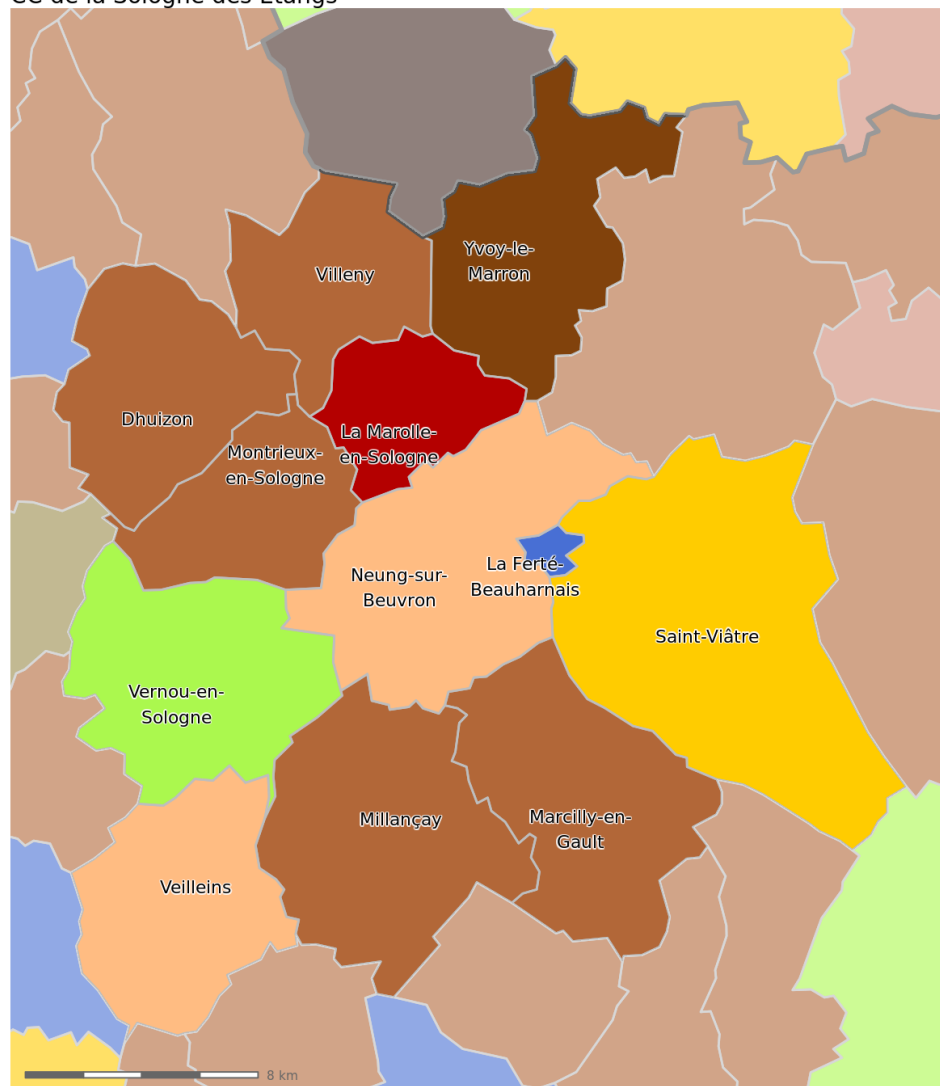
Orientation technico-économique CC de la Sologne des Étangs



source : Agreste – recensement agricole 2020

Orientation technico-économique

CC de la Sologne des Étangs



OTEX
communale

- | | | |
|--|--|---|
| ■ céréales et/ou oléoprotéagineux | ■ bovins lait | ■ combinaisons de granivores (porcins, volailles) |
| ■ autres grandes cultures | ■ bovins viande | ■ volailles |
| ■ fruits ou autres cultures permanentes | ■ bovins mixtes | ■ polyculture et/ou polyélevage |
| ■ légumes ou champignons | ■ équidés et/ou autres herbivores | ■ non classées |
| ■ fleurs et/ou horticulture diverse | ■ ovins ou caprins | ■ sans exploitation |
| ■ viticulture | ■ porcins | |

source : Agreste - recensement agricole 2020
fond carto. : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

4. Main d'œuvre et devenir des exploitations

4.1. Main d'œuvre des exploitations

Main d'œuvre des exploitations CC de la Sologne des Étangs

	nombre d'actifs			volume de travail (ETP)		
	2010	2020	évolution	2010	2020	évolution
main d'œuvre totale¹	439	281	-36 %	193	154	-20 %
chefs d'exploitations, coexploitants	162	140	-14 %	92	86	-6 %
└ dont coexploitants familiaux	9	15	67 %	6	11	96 %
main d'œuvre familiale ²	92	19	-79 %	36	8	-78 %
salariés permanents ³	60	56	-7 %	52	51	-2 %
sous-total main d'œuvre permanente	314	215	-32 %	179	145	-19 %
saisonniers et salariés occasionnels	125	66	-47 %	14	9	-36 %

¹ hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

² membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors coexploitants ou associés actifs familiaux

³ hors famille

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

4.2. Âge des chefs d'exploitations

Âge des chefs d'exploitations CC de la Sologne des Étangs



¹ chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

4.3. Devenir des exploitations

Devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans.

Devenir des exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans CC de la Sologne des Étangs

	exploitations		SAU (ha)	
	2020	part	2020	part
nombre d'exploitations non concernées	67	57 %	4 700	72 %
total d'exploitations concernées	51	43 %	1 858	28 %
dont :	-	-	-	-
pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat	21	18 %	773	12 %
reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	4	3 %	456	7 %
ne sait pas	23	19 %	577	9 %
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	s	s	s	s
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	s	s	s	s

source : Agreste – recensement agricole 2020

champ : sièges dans le territoire

s : secret statistique

- : pas de données

5. Surfaces agricoles

5.1. Surfaces cultivées

Surfaces cultivées

CC de la Sologne des Étangs

	exploitations en ayant		surfaces (ha)		dont surface en AB en 2020			surface irriguée (ha)	
	2010	2020	2010	2020	en ayant	ha	part en %	2010	2020
total SAU	150	113	7 152	6 558	5	319	5 %	448	466
<i>dont</i>									
céréales	127	79	3 066	1 911	0	s	s	367	386
oléagineux	6	10	105	63	0	s	s	s	s
protéagineux et légumes secs pour leur graine	7	5	52	39	0	s	s	s	s
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	3	0	15	0	0	s	s	s	s
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	0	0	0	0	0	s	s	0	s
pommes de terre	s	s	s	s	s	s	s	0	s
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	21	16	34	41	3	s	s	21	22
fourrages annuels ¹	10	32	118	229	s	s	s	s	20
prairies ²	80	85	2 735	3 425	4	234	7 %	s	13
fleurs et plantes ornementales	s	s	s	2	0	s	s	s	s
vignes	s	0	s	0	0	s	s	0	s
cultures fruitières	4	7	2	5	s	s	s	2	4

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 – : pas de données

	exploitations en ayant		surfaces (ha)		dont surface en AB en 2020			surface irriguée (ha)	
	2010	2020	2010	2020	en ayant	ha	part en %	2010	2020
jachères	4	65	935	817	s	s	s	-	s

¹ maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y. c. avec des céréales)

² prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020)

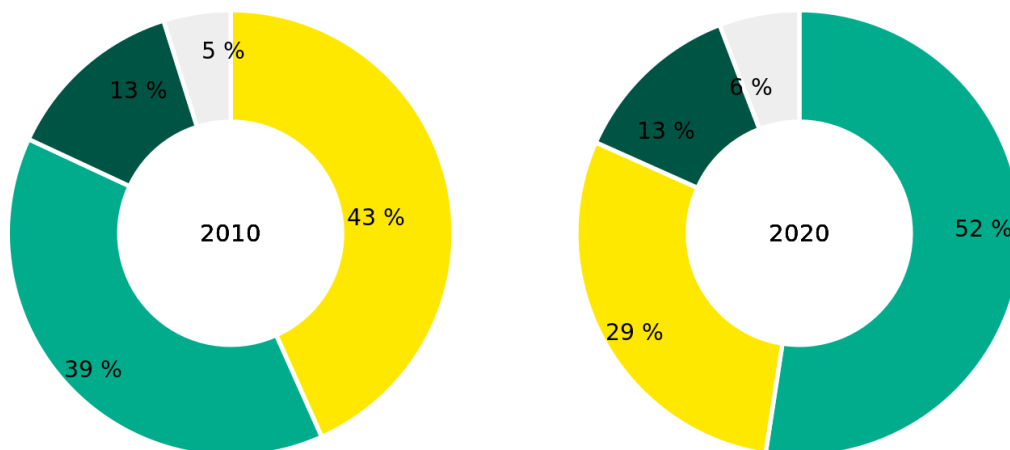
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

5.2. Répartition des cultures principales

Répartition des cultures principales
CC de la Sologne des Étangs



■ céréales ■ prairies ■ jachères ■ autres

prairies : prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020).
source : Agreste – recensement agricole 2010 et 2020

6. Cheptels

6.1. Effectifs par catégorie de cheptels

Effectifs par catégorie de cheptel
CC de la Sologne des Étangs

	exploitations en ayant		cheptel (têtes)		cheptel (UGB)		exploitations ayant un cheptel en AB
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total ensemble du cheptel	58	49	-	-	3 411	2 439	s
total bovins	22	18	1 822	1 594	1 544	1 368	0
vaches laitières	6	4	215	163	312	236	0
vaches allaitantes	16	14	574	510	517	459	-
total ovins	9	15	1 731	1 984	267	301	s
brebis mères laitières	0	0	0	0	0	0	0
brebis mères allaitantes	9	13	1 275	1 411	217	240	s
total caprins	4	s	233	s	60	s	0
chèvres	4	3	173	100	52	30	-
total équins	21	12	237	226	224	221	0
juments selle	9	6	48	57	43	51	-
juments lourdes	4	0	11	0	11	0	-
total porcins	3	s	10	33	3	9	0
truies mères	s	s	s	s	s	s	-
total volailles	24	9	114 845	45 872	1 312	505	0

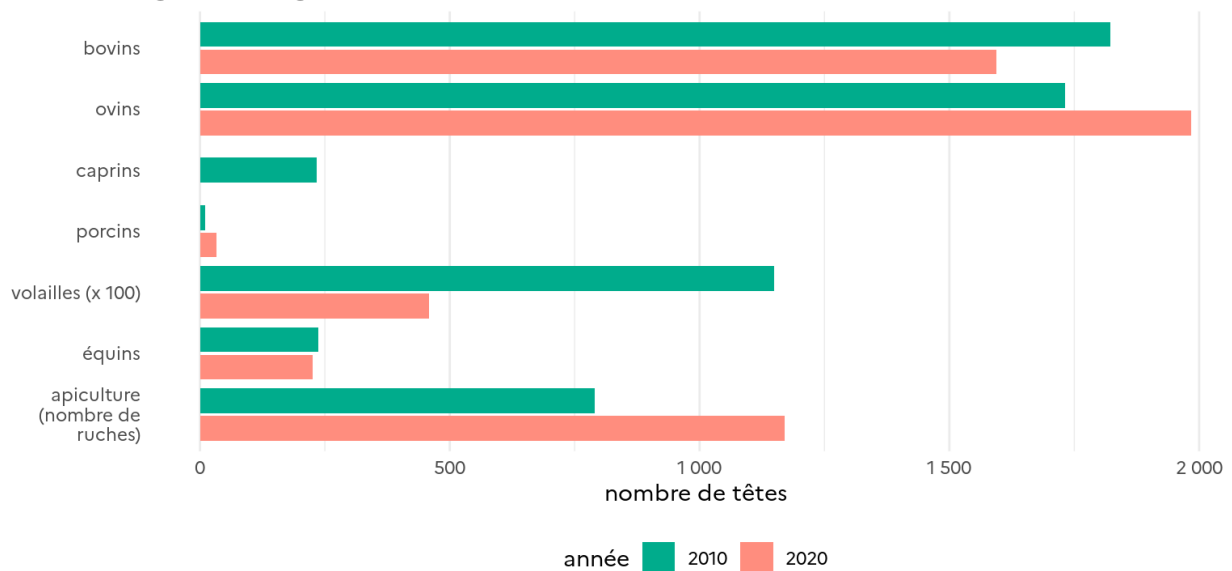
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

	exploitations en ayant		cheptel (têtes)		cheptel (UGB)		exploitations ayant un cheptel en AB
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
	poules pondeuses d'œufs de consommation	14	4	301	64	4	1
poulets de chair et coqs	12	8	70 740	45 671	778	502	0
lapines mères	s	0	s	0	s	0	0
apiculture (nombre de ruches)	4	8	790	1 171	–	–	s

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
– : pas de données

6.2. Répartition des cheptels par catégorie

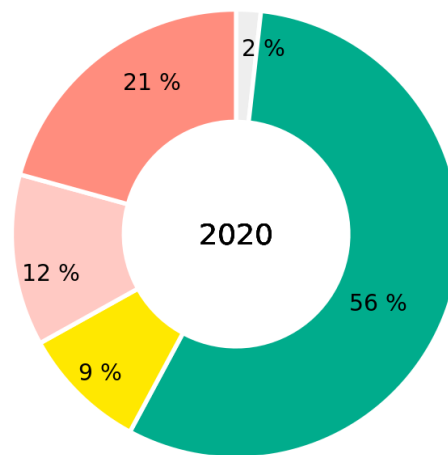
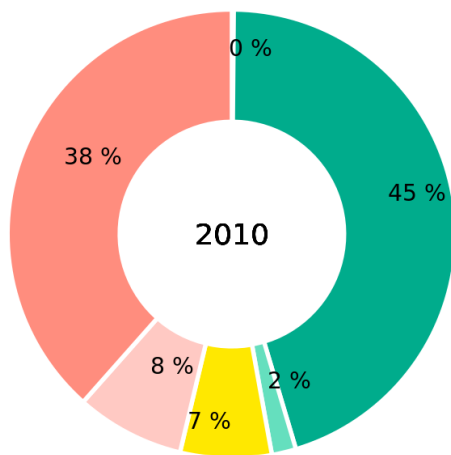
Répartition des cheptels par catégorie
CC de la Sologne des Étangs



source : Agreste – recensement agricole 2010 et 2020

6.3. Répartition des cheptels en UGB

Répartition des cheptels en UGB
CC de la Sologne des Étangs



■ bovins ■ caprins ■ volailles
■ ovins ■ équins ■ autres

source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020

7. Démarche de valorisation

7.1. Signes de qualité, diversification et circuits courts

Démarches de valorisation CC de la Sologne des Étangs

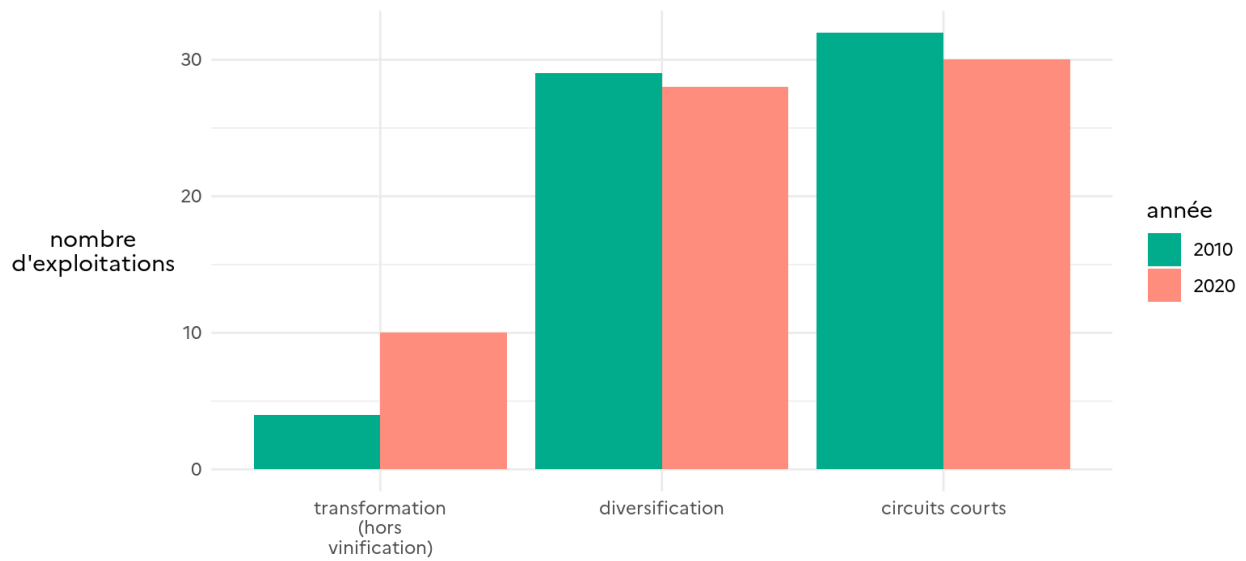
exploitations en ayant	2010	2020	évolution 2020/2010	part en 2020 (%)
nombre total d'exploitations	153	118	-23 %	100 %
agriculture biologique	s	5	s	4 %
autres signes officiels de qualité (yc vin et hors bio)	s	4	s	3 %
<i>dont</i>				
AOP	0	0	–	0 %
IGP	0	0	–	0 %
Label rouge	s	3	s	3 %
activités de transformation (hors vinification à la ferme)	4	10	150 %	8 %
<i>dont</i>				
transformation de lait	3	s	s	s
transformation ou découpe de viande	–	5	–	4 %
transformation de fruits et/ou légumes ¹	–	0	–	0 %
activités de diversification	29	28	-3 %	24 %
<i>dont</i>				
travail à façon	8	8	0 %	7 %
tourisme - hébergement - loisirs	15	12	-20 %	10 %
énergie renouvelable (pour la vente)	0	s	s	s
circuits courts (hors vin)	32	30	-6 %	25 %
<i>dont</i>				
vente directe (hors vin)	31	28	-10 %	24 %

¹ fleurs et plantes exclues en 2010

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 – : pas de données

7.2. Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de valorisation

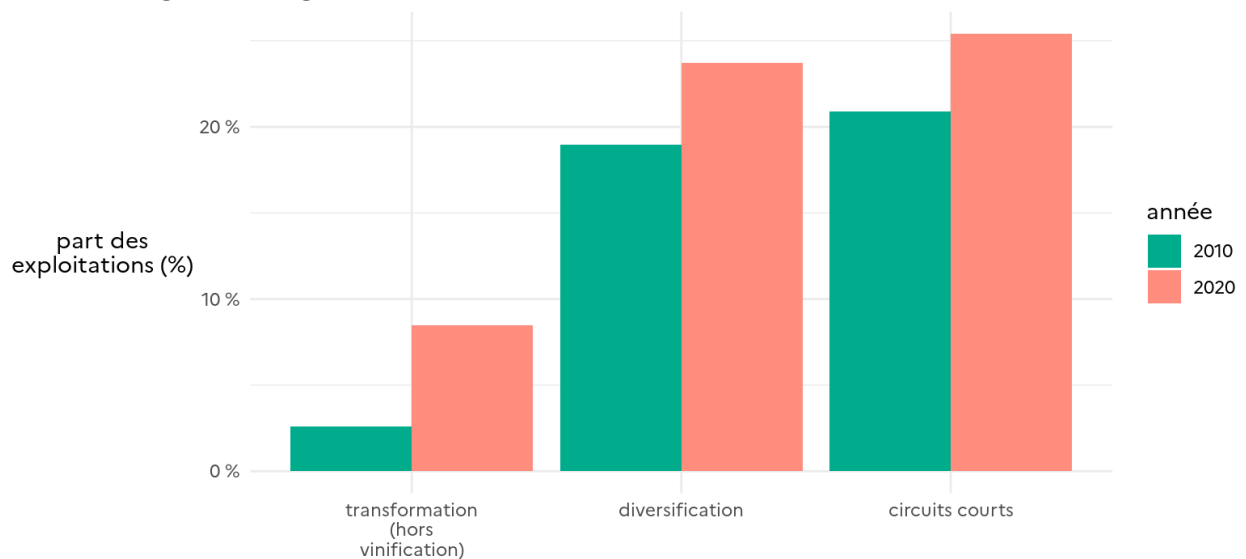
Engagement dans une démarche de valorisation
CC de la Sologne des Étangs



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

7.3. Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation

Engagement dans une démarche de valorisation
CC de la Sologne des Étangs



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Annexes

Présentation des sources et indicateurs associés

Liste des sources mobilisées :

- Agreste – Recensement agricole 2020
- IGN – ADMIN EXPRESS
- Insee – Code officiel géographique

Agreste – Recensement agricole 2020

La source en bref

Le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...) ;
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Le recensement agricole de 2020 s'est déroulé d'octobre 2020 à avril 2021. Les résultats portent sur la campagne agricole 2019-2020. Il fait suite aux recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010. C'est la plus importante opération statistique du ministère de l'agriculture, avec plus de 400 000 exploitations enquêtées en 2020.

Indications sur les indicateurs présentés

- La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « petite » (moins de 25 000 euros de PBS), « moyenne » (entre 25 000 et 100 000 euros), « grande » (plus de 100 000 euros) voire « très grande » (plus de 250 000 euros). La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est généré par cette production. Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019. Pour plus d'informations, voir sur Agreste le site de la statistique agricole / PBS (<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/D-PBS/methodon/>)
- Un équivalent temps plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière soit 225 jours par an.
- L'unité de gros bétail (UGB) est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

IGN – ADMIN EXPRESS

La source en bref

Le produit ADMIN EXPRESS est une base de données bidimensionnelle décrivant le découpage administratif du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer. Il permet d'effectuer des croisements avec d'autres sources de données dans le but de construire des représentations thématiques du territoire. Il est actualisé en général mensuellement. L'IGN diffuse une version compatible avec le COG, utilisée ici. La géométrie des limites administratives a été simplifiée afin d'alléger le rendu.

Indications sur les indicateurs présentés

Le découpage retenu dans cette fiche est le découpage compatible avec le COG 2022. Pour plus d'informations, voir sur le site Géoservices de l'IGN (<https://geoservices.ign.fr/adminexpress>)

Insee – Code officiel géographique

La source en bref

La table de passage annuelle liste l'ensemble des communes présentes dans la dernière géographie disponible (codes géographiques et libellés) et leur correspondance dans toutes les géographies depuis 2003, au gré des fusions et scissions de commune qui ont pu se réaliser. Cette table de passage permet de gérer les données selon les millésimes et la géographie communale associée. Cela rend possible également des comparaisons de données entre différentes années.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/information/2028028>)

Liste des communes

Dhuizon (41074), La Ferté-Beauharnais (41083), Marcilly-en-Gault (41125), La Marolle-en-Sologne (41127), Millançay (41140), Montrieux-en-Sologne (41152), Neung-sur-Beuvron (41159), Saint-Viâtre (41231), Veilleins (41268), Vernou-en-Sologne (41271), Villeny (41285) et Yvoy-le-Marron (41297)

Version du générateur : FTS_1.2.3